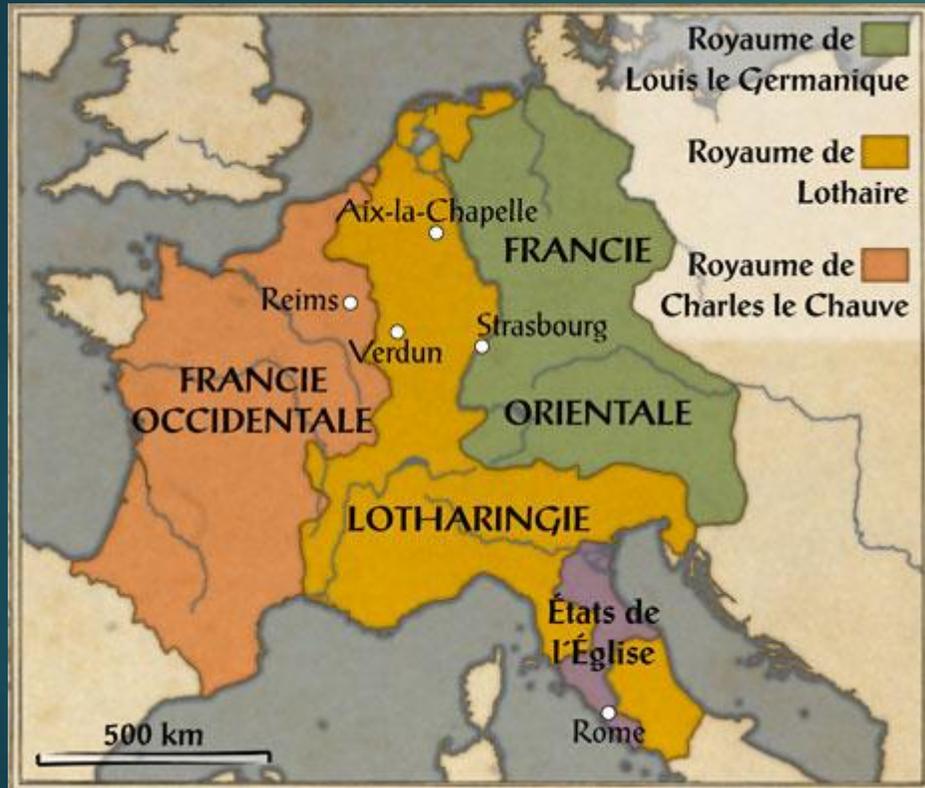
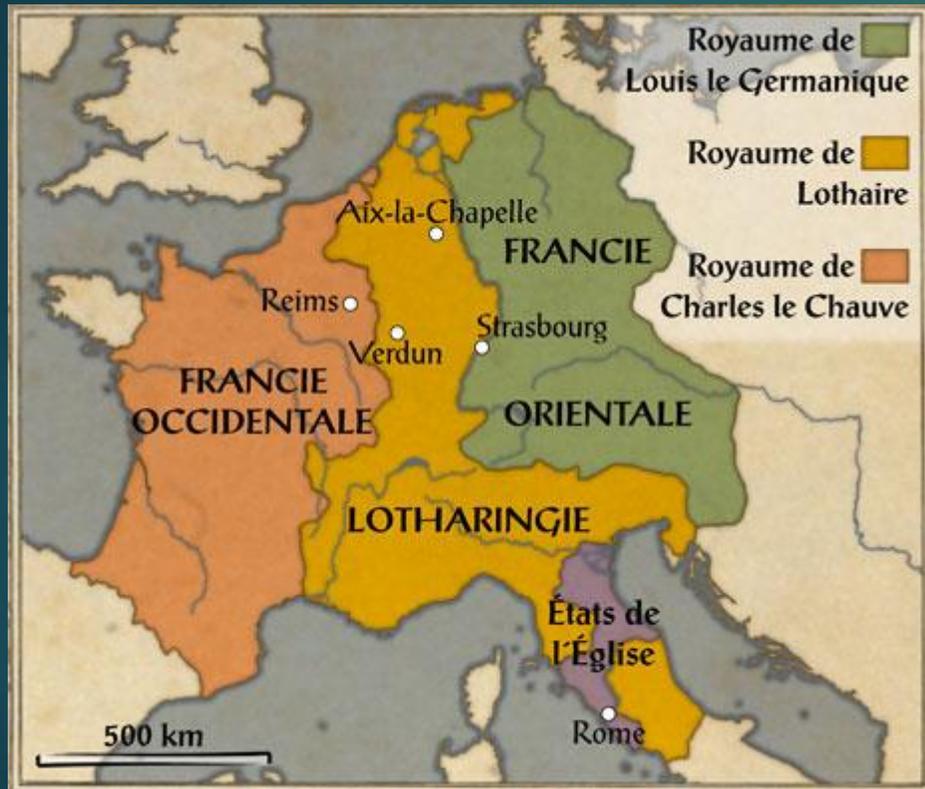




II / CONSTRUIRE UN
ROYAUME ET UN
ETAT : LA FRANCE

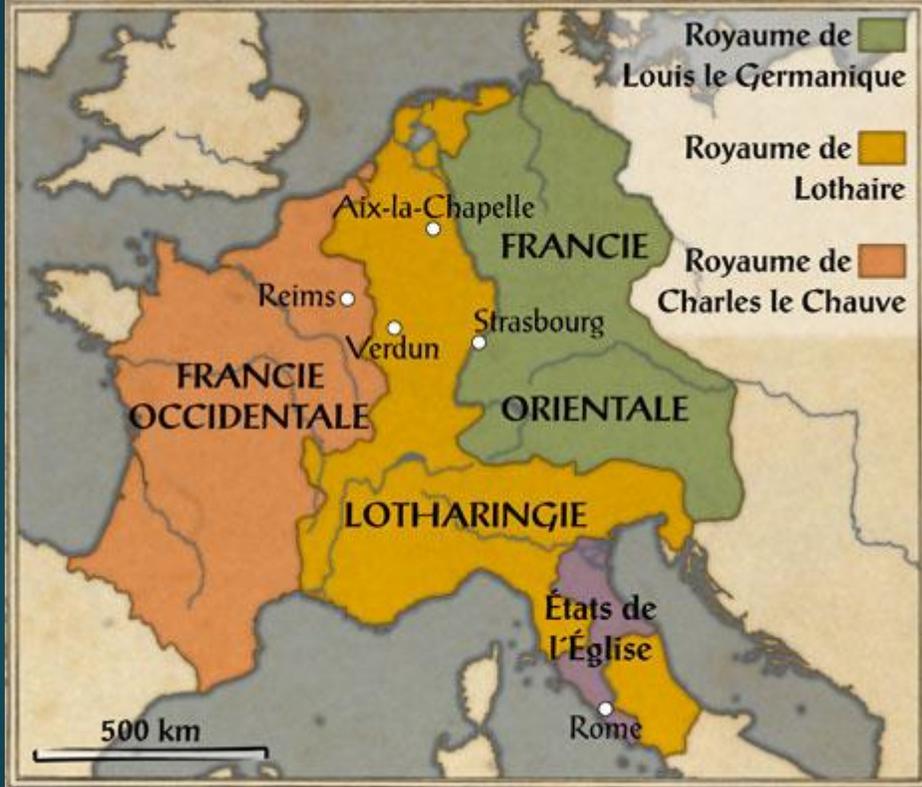


Après le traité de Verdun de 843 qui sépare en trois l'empire de Charlemagne, il n'y a plus de rois puissants. Sans rois puissants, les Hommes s'organisent en seigneuries.



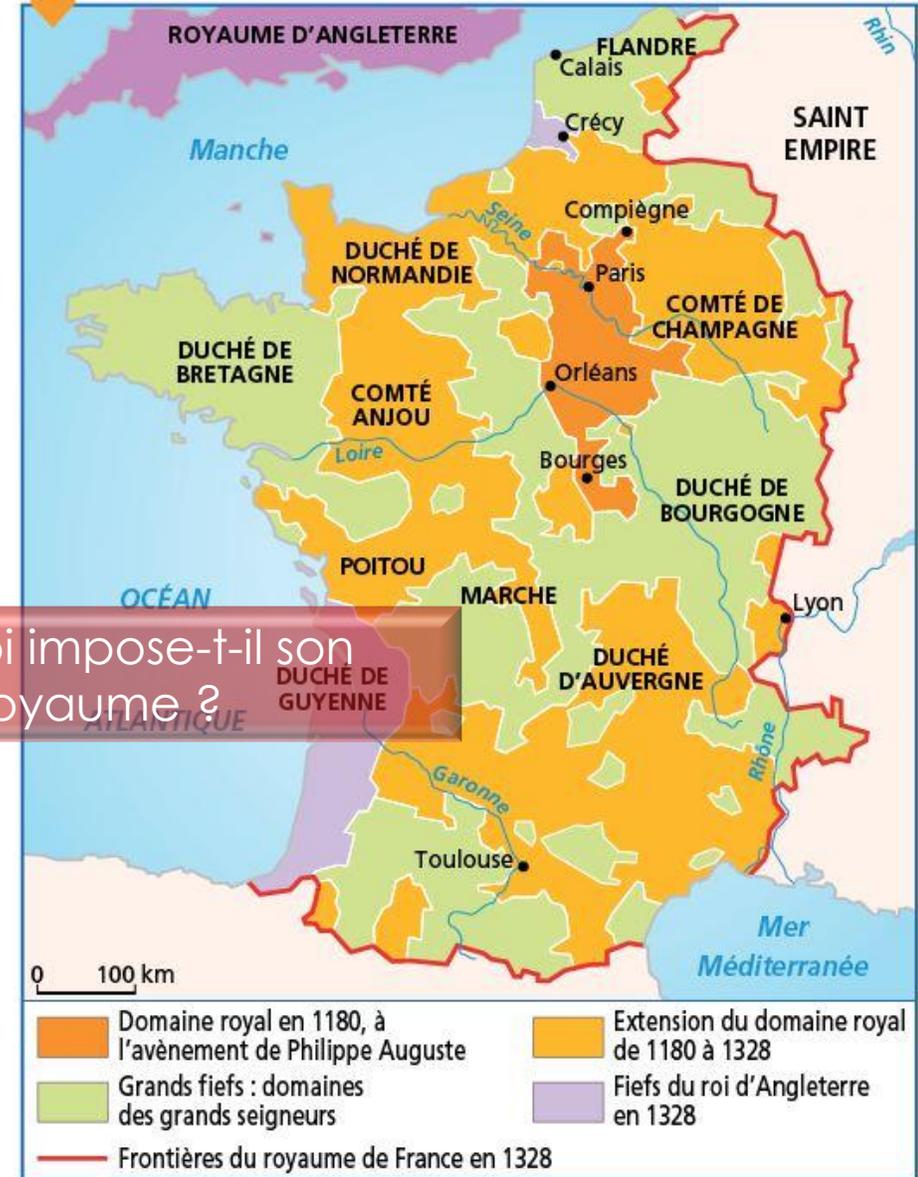
4 Louis XI, roi de France de 1461 à 1483, a renforcé l'autorité royale. On reconnaît plusieurs symboles royaux (la couronne, la main de justice, le sceptre et le manteau à fleur de lys, emblème des rois de France à partir du XIII^e siècle). Miniature de Jean du Tillet, XVI^e siècle, BNF, Paris.

Mais au cours du Moyen-âge, les rois s'imposent et construisent le royaume de France.



4 Louis XI, roi de France de 1461 à 1483, a renforcé l'autorité royale. On reconnaît plusieurs symboles royaux (la couronne, la main de justice, le sceptre et le manteau à fleur de lys, emblème des rois de France à partir du XIII^e siècle). Miniature de Jean du Tillet, XVI^e siècle, BNF, Paris.

5 Les agrandissements du domaine royal entre 1180 et 1328.

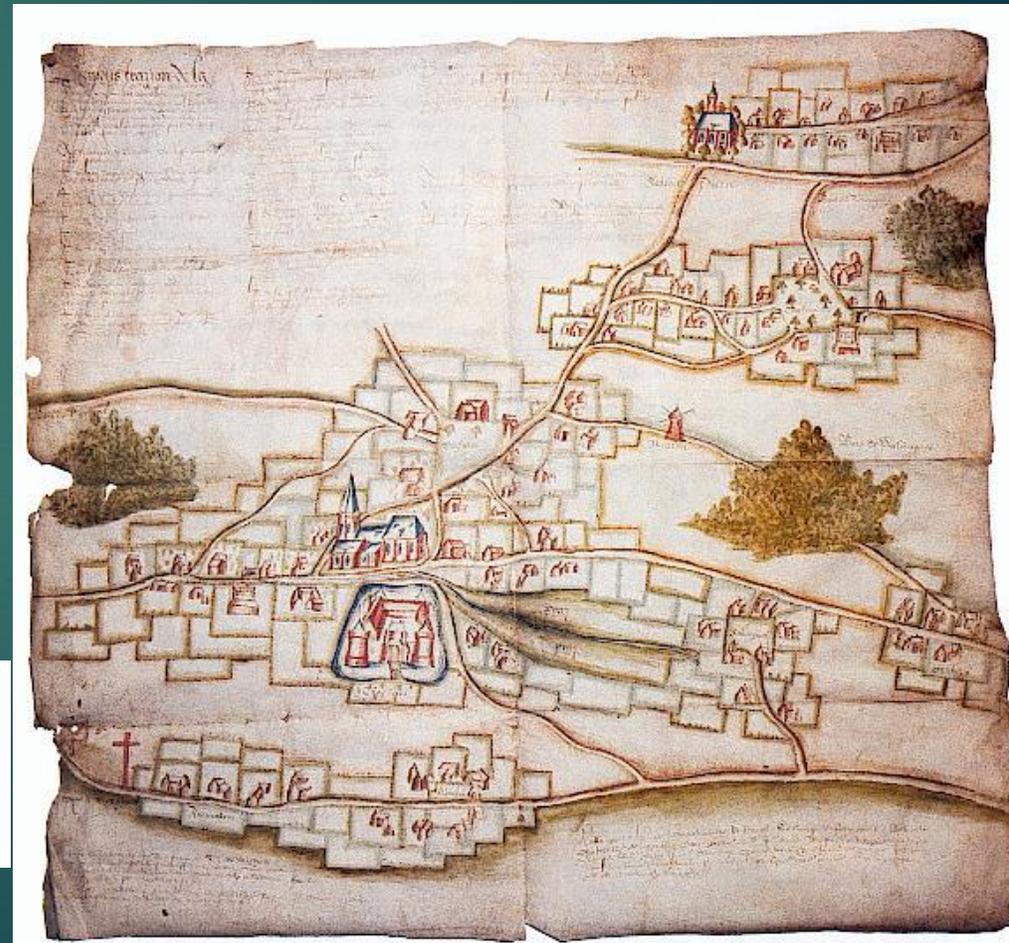


Comment le roi impose-t-il son pouvoir sur le royaume ?

II / CONSTRUIRE UN ROYAUME et un Etat : LA FRANCE

- ▶ A/ Le roi prend le contrôle du système féodal.

Le Moyen Age est une période où l'insécurité est très importante.
Du coup, chacun cherche une protection par un « plus grand ».





C'est une relation d'homme à homme, c'est pourquoi la cérémonie qui l'officialise s'appelle l'hommage.

Miniature du XIIIème siècle, archives départementales des Pyrénées-Orientales

La cérémonie se déroule en plusieurs étapes :

- le vassal jure fidélité à son seigneur (le seigneur prend les mains du vassal dans les siennes)



-ils se font un baiser sur la bouche : c'est l'osculum (symbole d'égalité entre guerriers et chrétiens) avant de se jurer loyauté mutuelle sur la Bible.

- enfin le seigneur donne un objet qui représente le fief (terre, bâton ou morceau de bois, gants, anneau en or).

Les devoirs du **vassal** envers son **suzerain**.

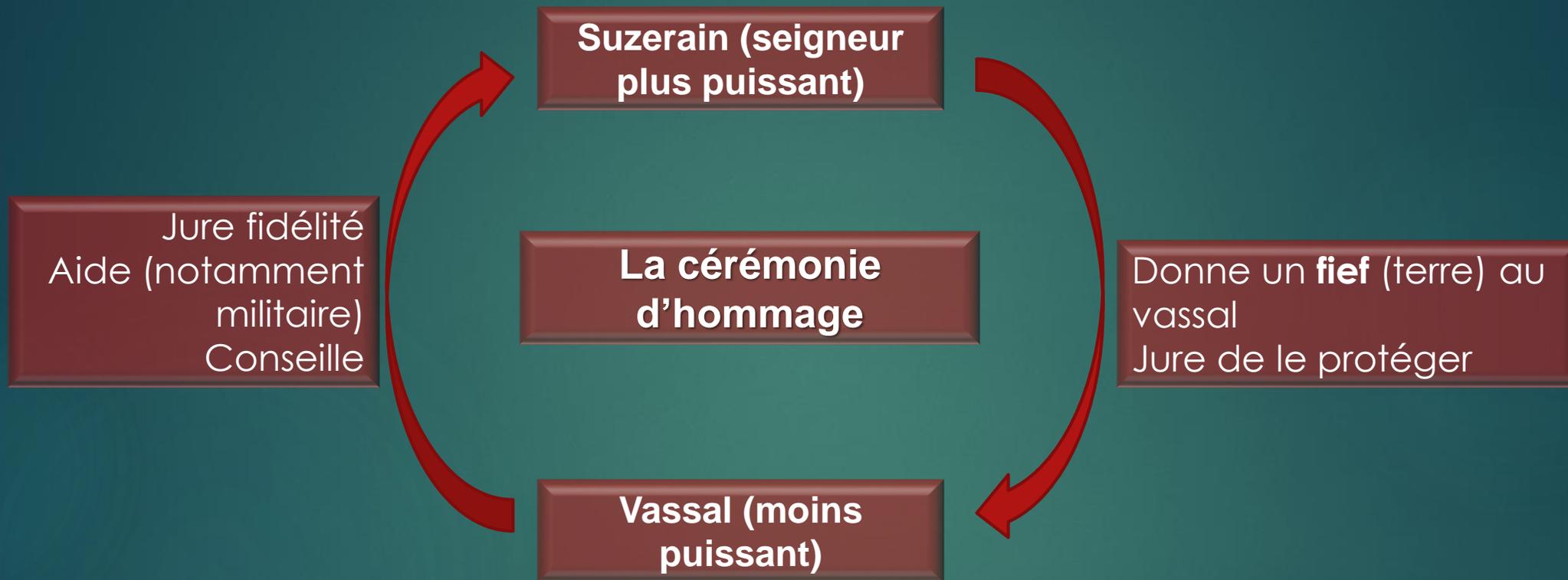
« Il importe que le vassal fournisse fidèlement à son seigneur le conseil et l'aide s'il veut paraître digne du **fief** et respecter la foi qu'il a jurée. Le vassal qui serait surpris en train de manquer à ses devoirs serait coupable de perfidie et de parjure. »

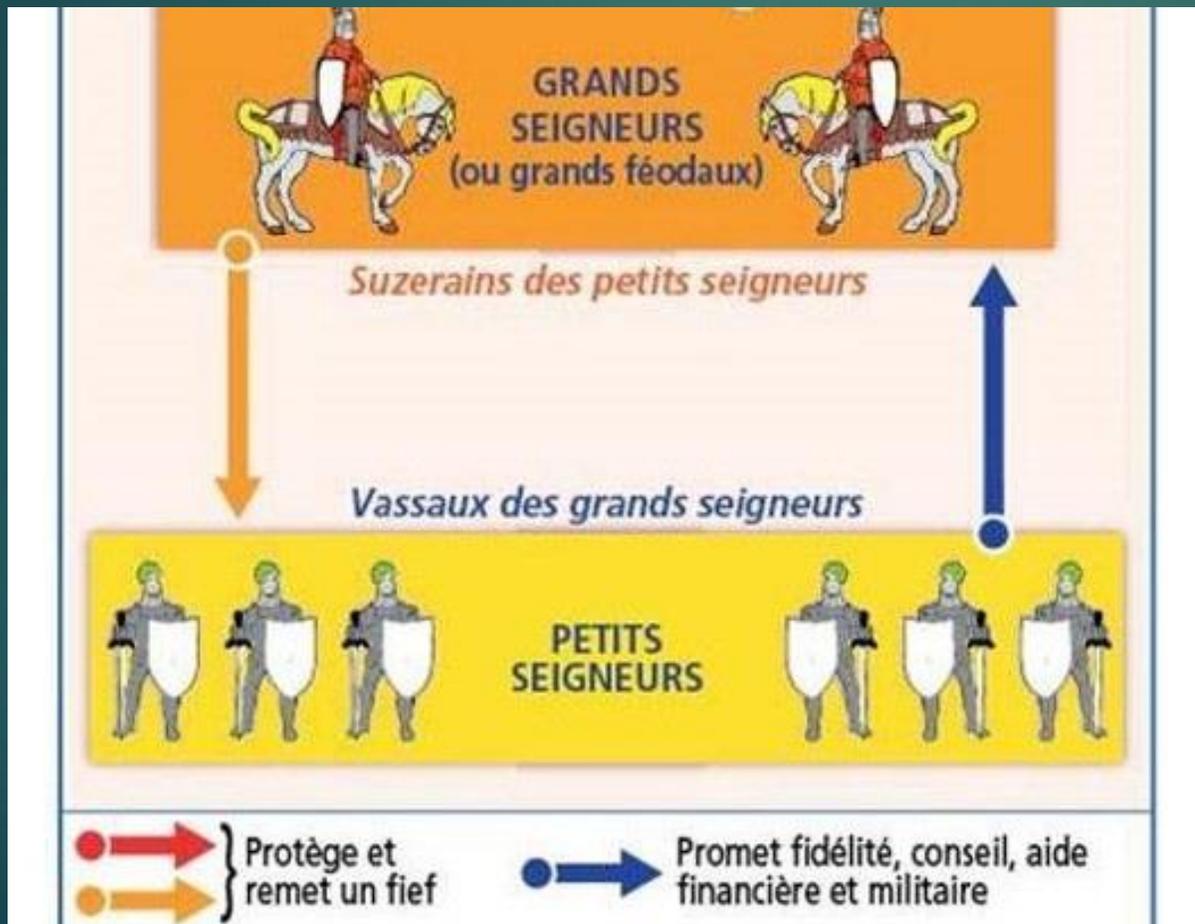
Extrait de la lettre de Fulbert de Chartres au Duc d'Aquitaine, 1020. Recueil des historiens des Gaules et de la France. Paris, 1874.

Les devoirs du **suzerain** envers son **vassal**.

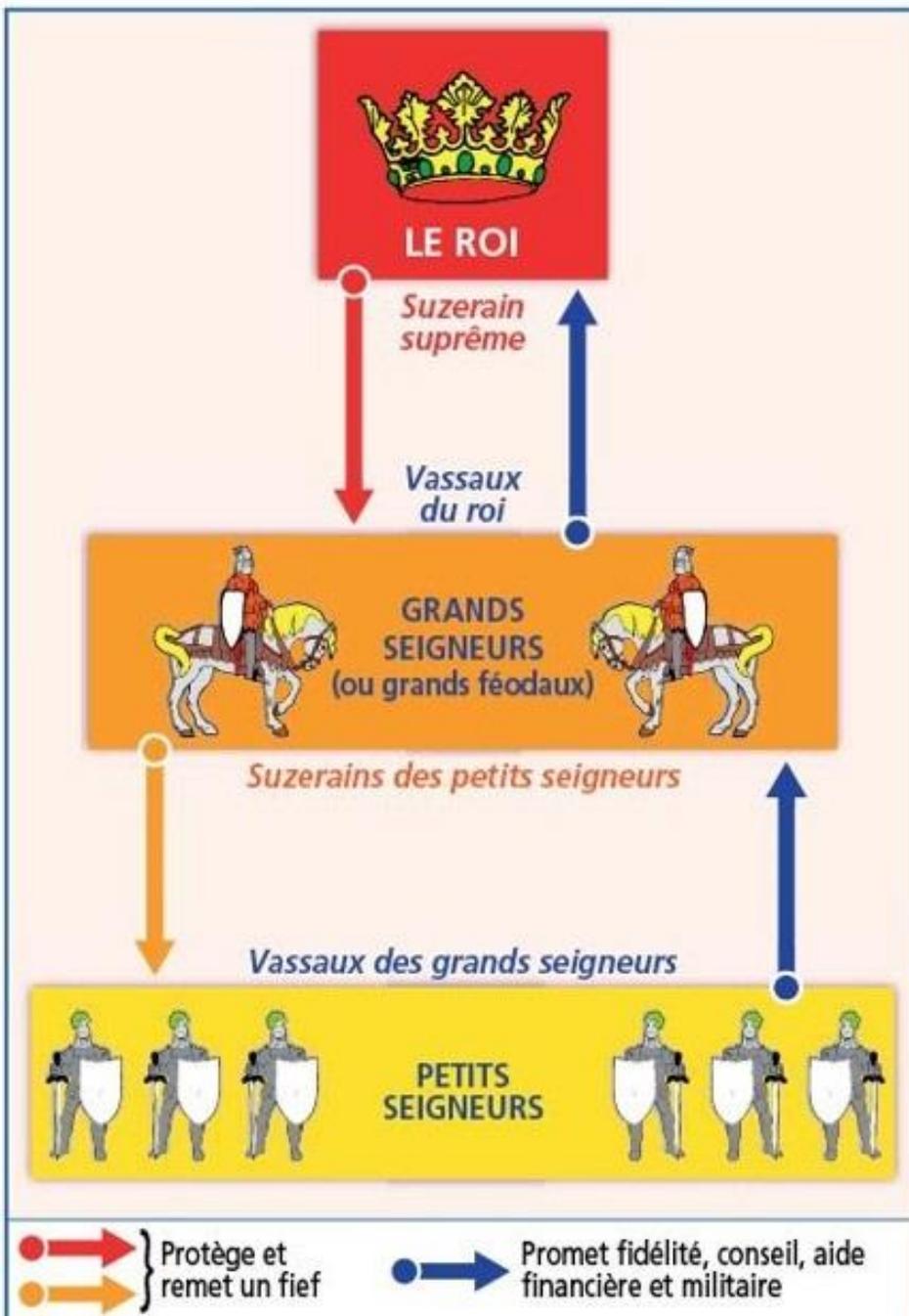
« En toutes choses, le seigneur doit rendre la pareille à son vassal. Il doit s'interdire de lui porter préjudice, il doit le secourir par ses armes, par ses avis et même, s'il le faut, par ses deniers. »

Extrait de la lettre de Fulbert de Chartres au Duc d'Aquitaine, 1020.





Ainsi, les petits seigneurs deviennent les vassaux des plus puissants. On peut parler de **système féodal**, dans la mesure où tous les seigneurs sont à la fois suzerain et vassal.



Le roi : un suzerain suprême.

- « Le roi ne doit prêter hommage à personne. »
- « Aucun hommage n'est valable contre le roi. »
- « Châtelains, vassaux, habitants des villes et paysans sont soumis à l'autorité du roi. »

D'après le *Livre de jostice et de plet*, I, 16, 1, vers 1260.



[Le seigneur de Gournay, dans la Marne] Hugues de Pomponne, vaillant chevalier [...], s'était saisi à l'improviste sur une route royale de chevaux appartenant à des marchands et les avait amenés à Gournay. Cette outrageante présomption¹ mit Louis comme hors de lui. Il assemble un ost² [et] met le siège devant le château brusquement afin de priver les assiégés de provisions [...]. Entre-temps, [le comte et seigneur] Gui de Rochefort, en adroit et vaillant homme qu'il était, importunait ses parents et amis, sollicitait de ses supplications les seigneurs, s'empressait de procurer de l'assistance aux assiégés. [Le roi parvient finalement à s'emparer du château qu'il confie en fief à l'un de ses fidèles.]

Suger, Vie de Louis VI le Gros, début du XII^e siècle.

1. Arrogance
2. armée

1 Les combattants.

« L'an du Seigneur 1214, quelque chose digne de mémoire est arrivé, au pont de Bouvines, aux confins du Tournaisis. En ce lieu, d'un côté, Philippe, le noble roi des Francs, avait réuni une partie de son royaume¹.

De l'autre côté, Otton², les complices de sa malice, Ferrand, comte de Flandre, et Renaud, comte de Boulogne, beaucoup d'autres barons de Jean, roi d'Angleterre, s'étaient rassemblés afin de combattre contre les Français.»

Extrait de *Monumenta Germaniae Historica*, Livre XXVI, anonyme, XIII^e siècle.

1. Les grands seigneurs accompagnent le roi.
2. Empereur du Saint-Empire (romain germanique).

Face à la montée de la puissance du roi de France, ses rivaux se regroupent dans une coalition menée par l'empereur Otton.



«Le Roi fait resplendir son épée en face d'Otton, qui se renforçait en mettant en avant un triple rempart de plusieurs milliers de fantassins. Philippe s'avavançait, s'ouvrant un chemin à travers les ennemis, et se dirigeant toujours en droite ligne vers Otton, lorsqu'un homme plus audacieux que les autres perça les mailles de sa cuirasse entre la poitrine et la tête.

Après sa victoire à Bouvines en 1214, le roi Philippe II Auguste (1180-1223) apparaît comme le souverain de tout le royaume. Il n'est le vassal de personne.

La pointe du fer, poussée par un bras vigoureux, jeta le Roi à la terre, la tête en avant. Heureusement le chevalier des Barres s'avance en hâte, les plus illustres enfants de la France¹ avec lui, et ils se mettent aussitôt au devant du Roi avec quelques-uns des leurs. Aussitôt que le Roi se fut élancé d'un bond sur son cheval, tout bouillant de fureur, il porte à tous des coups incessants, afin que tous ceux qui avaient osé, dans leur témérité, porter la main sur lui, apprennent par un tel châtiement, combien il est imprudent celui qui prétend toucher une personne sacrée.»

D'après Guillaume le Breton, chapelain du roi de France, présent lors de la bataille, *La Philippide (vie de Philippe-Auguste)*, chants X et XI, XIII^e siècle.

1. Les princes.

« 27 juillet 1214. Ce dimanche-là, dans la plaine de Bouvines, le roi de France Philippe Auguste avait affronté malgré lui la coalition redoutable de l'empereur Otton, du comte de Flandre Ferrand et du comte de Boulogne Renaud; il était, grâce à Dieu, resté le soir maître du champ. L'empereur avait détalé ; les deux comtes rebelles étaient pris. Victoire, comme on l'ai dit et répété, fondatrice: les assises de la monarchie française en furent décidément raffermies. Une bataille. Un évènement. Ponctuel. Retentissant. »

Il se fait appeler **roi de France** et non plus roi des Francs.

« Du tournoi splendide que Bouvines aussi avait été, le roi lui-même revenait riche plus qu'aucun roi de France avant lui. »

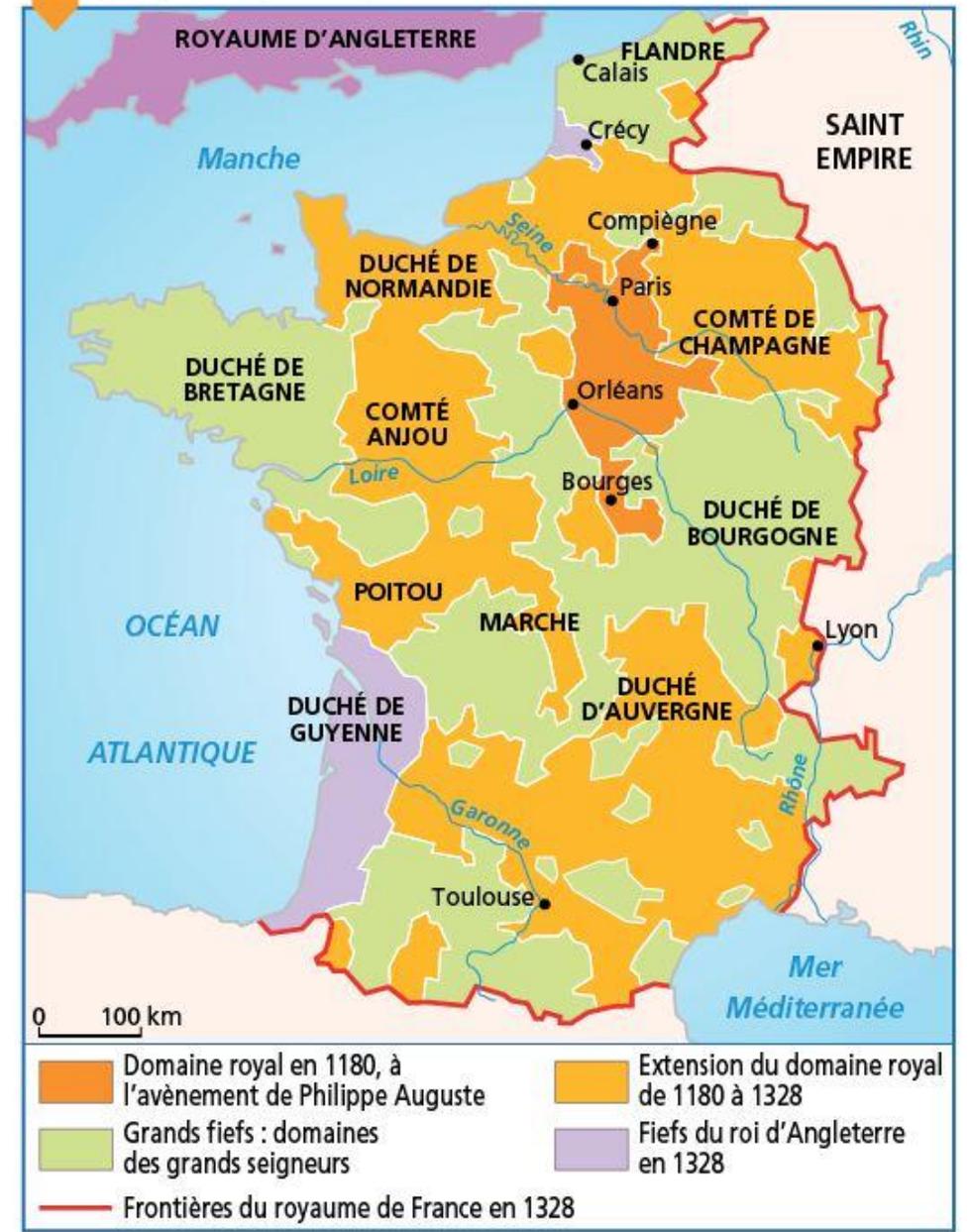
Extrait de l'avant-propos de Georges Duby

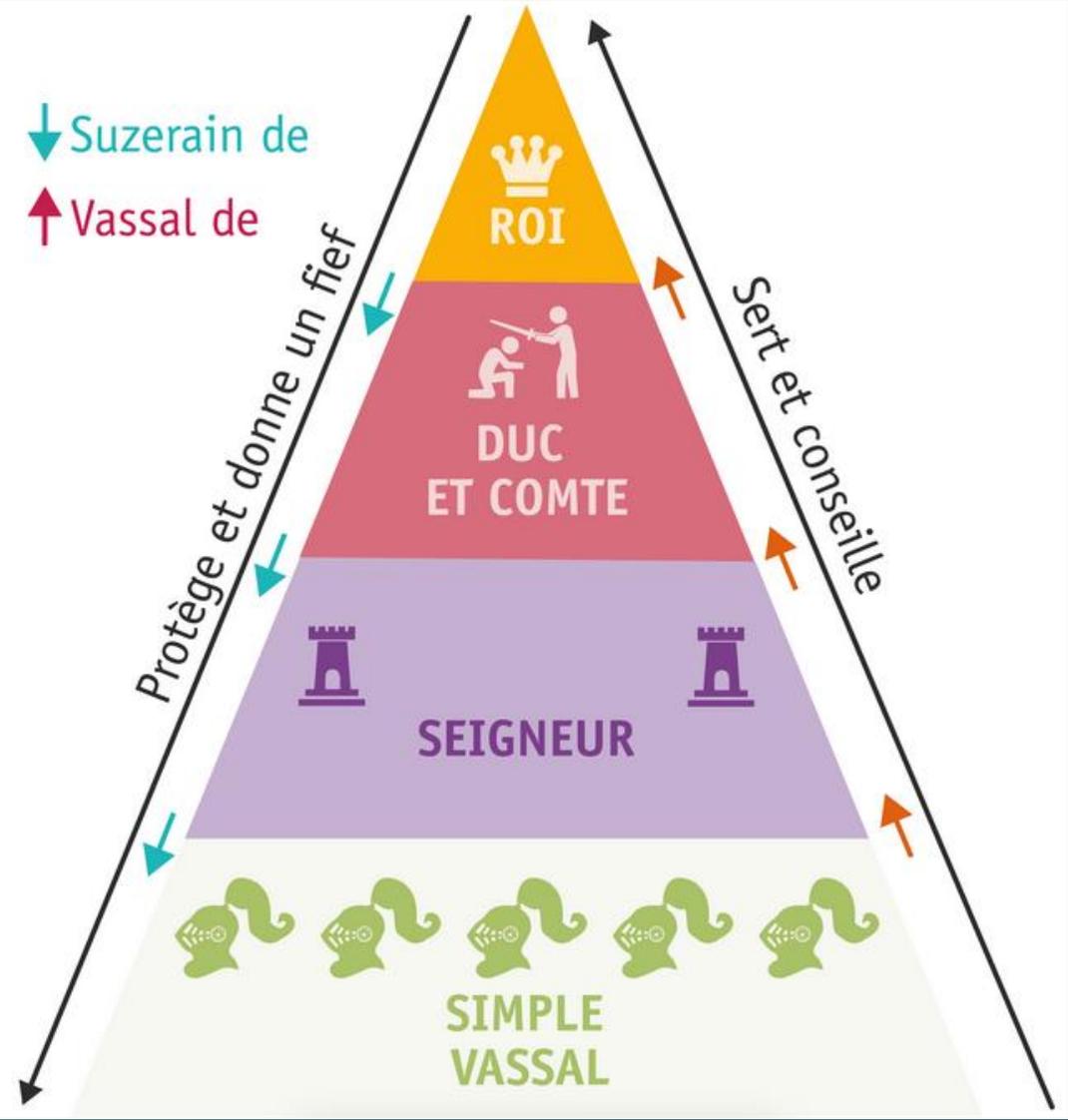
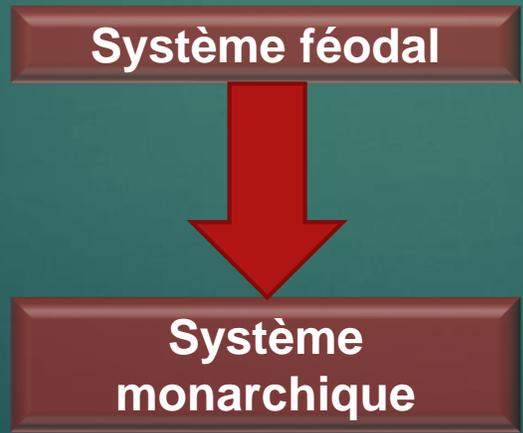
Le roi prend le contrôle de ce système féodal :

- Par les hommages des seigneurs les plus puissants (ducs et comtes),
- Mais aussi par la guerre : contre des seigneurs qui ne veulent pas lui obéir ou qui remettent en cause son pouvoir. Par exemple, Philippe-Auguste gagne la bataille de Bouvines en 1214.

Par des alliances et des mariages, il agrandit le **domaine royal** (= territoire où s'applique directement le pouvoir du roi)

5 Les agrandissements du domaine royal entre 1180 et 1328.





II / CONSTRUIRE UN ROYAUME ET UN ETAT : LA FRANCE

- ▶ A/ Le roi prend le contrôle du système féodal.
- ▶ **B/ Le roi s'impose face au pouvoir religieux**



Les rois affirment que leur pouvoir vient de Dieu directement : c'est un **pouvoir de droit divin**.

Ils affirment que leur famille est choisie par Dieu. Les rois sont donc des personnes sacrées. Le roi est sacré par les évêques dans la cathédrale de Reims. Il devient ainsi autonome par rapport au pape et se place au-dessus de ses vassaux.

« Le bailli ou le sénéchal désignera des hommes sans soupçons qui prêteront serment au roi. Tôt le matin, ils seront envoyés dans différents lieux pour prendre les personnes¹, se saisir de leurs biens et les confier à une personne importante du pays. Ils prendront garde que les vignes et les terres soient cultivées et semées convenablement. »

Instructions rédigées par Nogaret pour les personnes chargées d'arrêter les Templiers (14 septembre 1307).

1. Les templiers sont des moines très riches.

Philippe le Bel, en 1307 fait même arrêter les templiers, qui sont des moines. Il fait saisir leurs biens.



II / CONSTRUIRE UN ROYAUME et un Etat : LA FRANCE

- ▶ A/ Le roi prend le contrôle du système féodal.
- ▶ B/ Le roi s'impose face au pouvoir religieux
- ▶ C/ le roi met en place une administration pour se faire obéir dans tout le royaume



Les rois s'entourent de **légistes** (= juristes : spécialistes du droit) pour prendre leurs décisions.

1 Le roi Philippe VI de Valois et ses légistes. Il succède à son cousin Charles IV, dernier Capétien direct. Enluminure du XIV^e siècle, BNF, Paris.

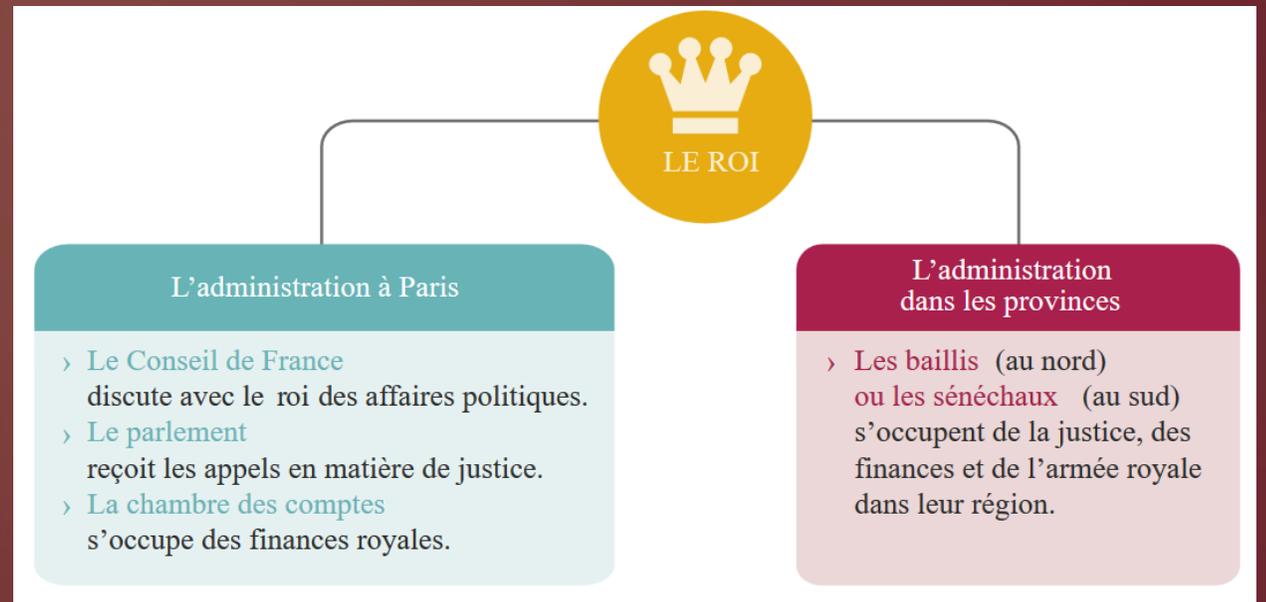
3 Saint Louis (1226-1270) modernise l'administration.

« Nous Louis, par la grâce de Dieu, roi de France, établissons que tous nos baillis, prévôts¹, maires et tous les autres, prêtent serment que tant qu'ils seront dans leur office ou dans leur baillage, ils feront droit² à chacun, sans exception de personne, aux pauvres aussi bien qu'aux riches, et à l'étranger aussi bien qu'à leurs proches. De plus, ils jureront de garder loyalement nos droits (et) ils ne prendront ni ne recevront, par eux-mêmes ou par d'autres, ni or ni argent. »

Grande ordonnance de Saint-Louis sur la réforme du royaume, 1254.

1. Agents sous l'autorité du bailli.
2. Ils répondront aux demandes.

Pour faire appliquer ses décisions, Saint-Louis (XIII^{ème} siècle) crée les baillis et les sénéchaux qui représentent le roi dans son royaume. Philippe le Bel (début du XIV^{ème} siècle) renforce leur pouvoir. L'Etat dispose ainsi d'une **administration** (personnes qui font fonctionner l'Etat). Les ordres et les lois du roi peuvent s'appliquer sur l'ensemble du royaume.



Le Roi, notre seigneur, afin de garder et maintenir en sécurité son royaume, son pays et sa seigneurie, de s'opposer et résister aux entreprises que ses anciens ennemis les Anglais et d'autres pourraient et voudraient y mener, de l'aider à supporter les autres charges importantes et dépenses qu'il a décidé de réaliser depuis qu'il est récemment parvenu à la Couronne, a besoin d'obtenir aide et secours de ses sujets et aussi de ceux de son pays de Languedoc ; pour répondre à ce besoin et fournir cette aide, les gens des états de Languedoc, afin de prouver à jamais la vraie obéissance et la bonne volonté qu'ils nourrissent envers le Roi notre seigneur, lui ont librement octroyé, consenti et accordé une aide de 120 000 livres tournois.

Vote des États du Languedoc (sud de la France), 1462

Il peut collecter des impôts.



L'Europe à la fin du XV^e siècle (1480).

A la fin du Moyen-Âge, la monarchie est le système politique qui domine en Europe.